MERCREDIS 2019
DU 9 JANVIER AU 13 FEVRIER 209
SOIT 6 MERCREDIS

Modalités d'inscription

Une permanence aura lieu le mercredi 5 décembre de 7h30 à 18h15 au bâtiment périscolaire.
Puis vous pouvez déposer vos demandes jusqu'au 19 décembre 2018 au bâtiment périscolaire lors des permanences : lundi de 16h à 17h et mercredi de 16h30 à 18h15.
En-dehors de ces horaires, vous pouvez déposer vos demandes dans la boîte aux lettres située à gauche du portail de bâtiment périscolaire.

L'accueil de loisirs des mercredis est réservé uniquement aux habitants de la commune.

La directrice contacte les familles en listes d'attente.

Les enfants inscrits à la période complète sont prioritaires, ainsi que les enfants en garde alternée (un mercredis sur deux à la période).

Attention

Pour que l'inscription soit prise en compte, le dossier de chaque enfant doit être complet au plus tard le mercredi 19 décembre 2018. Passée cette date, la demande d'inscription de l'enfant sera annulée et la place proposée à un enfant de la liste d'attente.

Constitution du dossier administratif

*Le règlement à l'ordre de « Léo Lagrange Centre Est »

- La fiche de renseignements (attention remplir le recto et le verso)
- le bulletin de réservation
- N° allocataire de la CAF et le quotient familial
- La photocopie des vaccins à jour
- La feuille vitale
- Un justificatif de domicile

TARIFS

Selon quotient familial	De 0 à 850 €	851 à 1250 €	1251 à 1850 €	1851 ET +
Journée ALSH mercredis	11 €	15 €	19 €	22€
Matinée ALSH mercredis (hors vacances scolaires)	5,50 €	7,50 €	9,50 €	11€

Une priorité est mise en place pour les inscriptions à la période.

les formules :

A la matinée : Accueil de **7h30 à 9H00**
Départ de **11H45 à 12H30**

A la journée : Accueil de **7h30 à 9H00**
(Repas)
Départ du soir de **17H00 à 18H15**

Fiche de réservation

MERCREDIS 3e PERIODE

DU 9 JANVIER AU 13 FEVRIER 2019

Vanessa MAGNARD : 06.70.61.36.60

Madame, Monsieur ……souhaitent inscrire leur enfant

Nom : …… Prénom : …… né(e) le :…….. Age : ……

Mercredi 9 janvier :	journée	❒	matinée	❒
Mercredi 16 janvier :	journée	❒	matinée	❒
Mercredi 23 janvier :	journée	❒	matinée	❒
Mercredi 30 janvier :	journée	❒	matinée	❒
Mercredi 6 février :	journée	❒	matinée	❒
Mercredi 13 février :	journée	❒	matinée	❒

Pour les gardes alternées, merci de préciser semaine paire ou impaire : ……..
Rappel du quotient familial de l'année : ……..

Montant du règlement : ……
Vous avez la possibilité de payer en deux fois.

Mode de paiement : chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est

Espèce	❒		
Chèque	❒	N° de chèque ……	Banque : ……
Chèque CE	❒	N° de chèque ……	
Chèque Vacances	❒	N° de chèque ……	

Fait le : ……

Signature des parents : ……